

Image not found or type unknown



demande de porte fort

Par **mikeline**, le **17/10/2023** à **14:57**

bonjour.
mon beau frère est décédé célibataire sans heritier.
Son frère peut-il se porter " porte fort " afin de pouvoir regler les frais afférents a l'achat du monument funéraire de son frère.
merci pour votre réponse